

**Programme communal de développement rural
Commune de Olne**

Partie IV – Projets

Préambule



Ce document est imprimé
sur du papier bénéficiant du label
"FSC Mixed Sources"
et des certifications suivantes :
ISO 9001, ISO 14001

TABLE DES MATIÈRES

I. Préambule.....	3
1. Les chemins comme support du développement rural d'Olne.....	5
2. La mise en valeur du patrimoine paysager, naturel et bâti de la commune.....	7
II. Les fiches descriptives des boucles thématiques.....	9
1. Les bords de Magne et le Fief (4 km).....	11
2. Les oiseaux du bocage (5,8 km).....	17
3. Les paysages (6,1 km).....	23
4. La biologie et les échaliers (9,6 km).....	29
5. La Vesdre (3,5 km).....	35
6. Le circuit du karst (5,6 km).....	41
7. Bocages et paysages (5,8 km).....	47
8. La géologie (5,7 km).....	53
9. Les vergers (2 km).....	59
10. Le tour d'Olne.....	65
III. Les fiches descriptives des liaisons utilitaires.....	67
1. Le chemin du tilleul.....	69
2. Le chemin des escaliers.....	71
3. Le chemin des demoiselles – vaussale.....	73
4. Le chemin de Vieux-Sart.....	75
5. Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard.....	77
6. Le chemin entre Chinehotte et Croix-Renard.....	79
7. Liaison douce à Falise.....	81
8. Liaison douce à Gomelevay.....	83
IV. La grille pratique pour l'aménagement des itinéraires (aide à la décision).....	85
1. Les usagers.....	85
2. Les aspects relatifs à la mobilité.....	86
3. Le rôle fédérateur des chemins.....	88

I. PRÉAMBULE

En préambule de la présentation des fiches projets, nous mettons en évidence les éléments fédérateurs qui sous-tendent de nombreux projets :

1. Les chemins comme support du développement rural d'Olne ;
2. La mise en valeur du patrimoine paysager, naturel et bâti de la commune.

1. LES CHEMINS COMME SUPPORT DU DÉVELOPPEMENT RURAL D'OLNE

Suite à l'organisation des groupes de travail visant à étoffer les fiches projets, et aux réflexions sur le slogan, il est apparu que l'important réseau de chemins et sentiers constitue une caractéristique particulière à la commune d'Olne.

Le réseau de chemins est un sujet fédérateur, reliant les différentes entités de la commune, reliant le plateau et la vallée, et dont la prolongation pourrait être envisagée vers les communes voisines.

La densité du réseau permet de couvrir l'entièreté du territoire communal. Le présent programme communal de développement rural propose de greffer certains projets de développement au réseau de chemin, afin de promouvoir un développement global et cohérent de la commune.

Le PCDR met l'accent sur certains chemins organisés sous forme de boucles thématiques d'une part et sur certains chemins constituant des liaisons utilitaires (liaisons douces inter-villages) d'autre part. Chaque itinéraire fait l'objet d'une fiche descriptive, à consulter lors de la mise en oeuvre de projets PCDR pouvant se rapporter à l'aménagement d'un chemin. Par ailleurs, le présent document propose une grille pratique pour l'aménagement des itinéraires (aide à la décision).

2. LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE PAYSAGER, NATUREL ET BÂTI DE LA COMMUNE

De par sa position entre plateau et vallée, à la croisée entre le Pays de Herve et l'Ardenne, la commune d'Olne offre une multitude de points de vue intéressants et diversifiés. Une grande partie du territoire Olnois est d'ailleurs repris en périmètre d'intérêt paysager au plan de secteur.

Partager le patrimoine paysager pourrait être le moteur de développement d'un tourisme doux dans la commune d'Olne. Cibler certains points de vues pour en faire des espaces à vocation didactique permet également de sensibiliser la population au patrimoine paysager de la commune, qu'il est nécessaire de valoriser même au sein des propriétés privées.

Le patrimoine bâti constitue une carte de visite de la commune. C'est dans cette optique que la commune s'est engagée dans une démarche visant une meilleure visibilité extérieure de la richesse patrimoniale. Une partie du territoire communal est aujourd'hui repris parmi les « Plus beaux villages de Wallonie », pour lesquels le caractère rural, l'existence d'un ou plusieurs monuments classés, un patrimoine architectural et urbanistique de valeur, une volonté communale et/ou associative sont autant de critères de qualité.

La labellisation du village d'Olne comme « Plus beaux villages de Wallonie » engage la commune à y mettre en valeur, développer et promouvoir le patrimoine.

Le présent préambule s'inscrit dans cette dynamique et vise à la renforcer sur tout le territoire communal.

Lorsque cela est possible, la mise en valeur du patrimoine paysager, naturel et bâti de la commune est à intégrer systématiquement dans les projets du PCDR. L'asbl « Les Plus Beaux Villages de Wallonie », devrait être systématiquement consultée et une cohérence en matière de valorisation du patrimoine olnois devra être recherchée.

Il s'agira également, lorsque possible dans la réalisation des différents projets, d'inviter à l'observation du paysage et en développant des outils informatifs, didactiques, et ludiques.

Enfin, il sera également important d'inciter les propriétaires privés à l'entretien, la restauration, la rénovation, etc. des bâtiments et des éléments du petit patrimoine, ainsi que des sites (notamment les mares, les habitats liés aux cours d'eau, les dolines, ...), arbres et haies remarquables,

II. LES FICHES DESCRIPTIVES DES BOUCLES THÉMATIQUES

9 boucles thématiques ont été déterminées en fonction de la géographie de la commune :

- Les bords de Magne et le Fief (4 km)
- Les oiseaux du bocage (5,8 km)
- Les paysages (6,1 km)
- La biologie et les échaliers (9,6 km)
- La Vesdre (3,5 km)
- Le circuit du karst (5,6 km)
- Bocages et paysages (5,8 km)
- La géologie (5,7 km)
- Les vergers (2 km)

Par ailleurs, une boucle de 23,7 km permet de faire le tour d'Olne, et établit des connexions avec les 9 boucles thématiques.

Enfin, il est intéressant de mettre les boucles thématiques en lien avec les chemins et sentiers de grande randonnée (GR) afin de faire découvrir la commune aux personnes qui la traversent via les GR.

À noter que certaines boucles nécessitent l'aménagement ou l'ouverture de certains tronçons.

1. LES BORDS DE MAGNE ET LE FIEF (4 KM)

1.1. SITE ET SITUATION DE L'ITINÉRAIRE

Points de départ envisagés

Point de départ principal : Ecole communale de Saint-Hadelin (parking, plaine de jeux)

Description de l'itinéraire

Depuis l'école communale de Saint-Hadelin, rue Faweux, descendre le chemin vers la rue Saint-Hadelin, bifurquer à droite vers la ferme (à côté de la prairie du festival), emprunter le chemin en direction de La Neuville, longer la Magne, traverser la Magne, remonter vers l'église de Saint-Hadelin (Fief), descendre le chemin jusque En Rivagne, continuer le tronçon de voirie La Neuville et emprunter Gérardheid dans le bois, bifurquer à l'ouest vers la Magne, traverser la Magne, rejoindre la route des Robiniers, prendre la direction de l'école de Saint-Hadelin par les chemins.

Thématiques à mettre en valeur	Le paysage des bords de Magne, le patrimoine lié au réseau hydrographique (moulins) et le patrimoine naturel, le Fief et son histoire.
Longueur de la boucle	4 km
Tronçons à (re)créer	Un tronçon de 300 m à La Neuville (domaine public, mais non visible sur le terrain) Un tronçon de 500 m entre la route des Robiniers et le bois du Raghay (traversée de la Magne sur terrains privés, chemin inexistant)

Présence d'éléments particuliers à proximité de l'itinéraire

Élément existant
L'école de Saint-Hadelin + plaine de jeux
La prairie du festival de Saint-Hadelin
Le point de vue surmontant la ferme Nicolai
Le site de La Neuville
La Magne
Le Fief (église, arbre à clous, escaliers, monuments, site classé, point de vue)
Le moulin de la Neuville (at autres bâtiments traditionnels)
Le pont de La Neuville
Le bois de Gerardheid
La Magne, les anciennes exploitations de houille
Le point de vue de la route des Robiniers

1.2. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

La Magne est le cours d'eau le plus important de la commune. Ses nombreux méandres ont façonné une plaine alluviale d'intérêt paysager et biologique. On retrouve à La Neuville des anciens métiers liés au cours d'eau. Un bief alimente le moulin de La Neuville. Certains bâtiments étaient jadis occupés par une filature, une papeterie ou un cloutier. Le site classé du Fief, témoignant de l'histoire de la Principauté de Stavelot, domine la Magne et lui offre un panorama qui mérite la valorisation. Les bords de Magne renferment une très grande richesse patrimoniale et naturelle.

1.3. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Lot I

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
I.1. A - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Olne et Saint-Hadelin et qualification de l'espace public.	X		
I.1. B - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Fosses-Berger et Hansez, ainsi que rue des Combattants à Olne, et qualification de l'espace public.			
I.1. C - Aménagement de chemins de liaison pour les modes doux entre Olne, Saint-Hadelin et Hansez.	X		
I.2. Réalisation d'un Plan Communal d'Aménagement (PCA) sur le site de La Falise.			
I.3. Aménagement de deux espaces de rencontre à Hansez.			
I.4. Élaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).		X	X
I.5. Réalisation d'actions de sensibilisation permanentes des citoyens aux enjeux environnementaux.			X
I.6. Réalisation d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables sur le territoire communal.			X
I.7. Renforcement des relations intergénérationnelles.			X
I.8. Mise en place d'une politique de préservation, protection des haies et arbres remarquables. Incitation à la plantation de haies, d'arbres fruitiers et d'arbres en champs.			X
I.9. Création d'une cellule interservices A21L au sein de l'administration communale.			
I.10. Élaboration d'un plan d'actions permettant la réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			X
I.11. Mise en place d'actions de sensibilisation à l'épuration des eaux usées.			X

Commentaires :

Les projets relatifs à la qualité du cadre de vie et aux dynamiques de rencontre sont à mettre en lien avec le développement des boucles thématiques (PCDN, relations intergénérationnelles).

L'organisation de la boucle thématique « des bords de Magne et du Fief » constitue une opportunité pour mettre en oeuvre des actions de sensibilisation aux énergies renouvelables (moulins sur la Magne), à l'environnement (site classé de la Neuville) et à la thématique de l'eau, pour redensifier le réseau de haies le long de la boucle, etc.

Par ailleurs, la vallée de la Magne et la carrière du Bay-Bonnet forment un ensemble du point de vue de l'attraction paysagère et de la valeur biologique et l'étude de la réhabilitation de la carrière pourrait prendre en compte la boucle « des bords de Magne et du Fief » en connexion avec la boucle « géologie ».

Lot II

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
II.1. Création de logements intergénérationnels et tremplins à La Falise ou aux Montagnards.			
II.2. Aménagement des espaces publics définis dans le PCA du site de la Falise.			
II.3. Réalisation d'un parcours didactique reliant le village aux Fosses et création d'un verger conservatoire.			
II.4. Création d'une crèche.			
II.5. Aménagement d'un espace public jointif au hall omnisports.			
II.6. Aménagement du site du Fief.	X	X	X
II.7. Réalisation d'un aménagement paysager du site du Tilleul.			
II.8. Réalisation d'un aménagement paysager du site de la Croix-Renard.			
II.9. Aménagement d'un espace de rencontre à La Bouteille.			
II.10. Aménagement d'un espace de rencontre à Saint-Hadelin (face à l'école).	X		X
II.11. Mise en place d'un relais local pour la promotion du tourisme.			X
II.12. Élaboration d'une charte de convivialité.			
II.13. Renforcement de la politique d'accueil des nouveaux habitants.			
II.14. Création d'une dynamique inter-associations.			
II.15. Mise en place d'une politique de valorisation du petit patrimoine et des édifices remarquables.			X
II.16. Mise en place d'actions communales visant la gestion des eaux de pluie et leur récupération.			X

Commentaires :

La promotion du tourisme est à mettre directement en relation avec le développement des boucles thématiques.

En outre, l'organisation des boucles doit constituer une opportunité pour la valorisation du patrimoine proche.

Les aménagements du site du Fief et de l'espace de rencontre à Saint-Hadelin pourraient être inspirés de la thématique de la boucle puisque ces sites sont localisés sur son tracé.

Des liens pourraient être développés entre les projets qui portent sur la thématique de l'eau et la boucle des bords de Magne.

Lot III

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
III.1. Création d'une entreprise de travail adapté de type ferme didactique valorisant le savoir-faire de l'agriculteur.			
III.2. Création d'un potager collectif de fruits et légumes oubliés.			
III.3. Construction d'un atelier rural à destination des entreprises locales, abritant un marché couvert.			
III.4. Aménagement d'un espace de rencontre à Riéssonsart.			
III.5. Aménagement d'une maison de village à Riéssonsart.			
III.6. Création de logements pour seniors.	X		
III.7. Aménagement du site de Vieux-Sart.			
III.8. Aménagement d'une maison de village à Olne.			
III.9. Aménagement d'un espace public entre le village d'Olne et le hameau de Froidbermont.			
III.10. Construction d'une unité de bio-méthanisation, développement de la cogénération,			
III.11. Création d'un centre d'interprétation de la vie rurale.			
III.12. Mise en valeur du hameau de Gelivaux.			
III.13. Mise en service d'un bus multi-services.			
III.14. Réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			X
III.15. Création d'une maison de l'environnement, de l'énergie, de la construction.			
III.16. Création d'un sentier des sensations et des découvertes.			X
III.17. Mise en place d'une agence de développement local.			
III.18. Élaboration d'un plan d'actions menant à la réhabilitation de la carrière de Forêt-Trooz.			
III.19. Organisation de rencontres festives et de rencontres de quartier.			
III.20. Mise en place d'un projet « land art ».			X
III.21. Réalisation d'un dossier de PCA-R ou de SAR en vue d'un aménagement cohérent et global du site de Gomelevay, situé en zone d'activité économique mixte au plan de secteur.			
III.22. Valorisation et exploitation des ressources hydrauliques de la commune.			X
III.23. Réalisation d'un guide olnois d'information, de conseils et de sensibilisation à l'intégration des constructions.			
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.			
III.25. Mise en place d'un programme de plantation d'arbres fruitiers dans les vergers existant et création de vergers conservatoires.			

Commentaires :

La boucle concerne le hameau de Saint-Hadelin. La conception des aménagements de la boucle pourrait tenir compte du projet de création de logements pour seniors à proximité (par exemple, en ce qui concerne l'aménagement d'aires de repos ou de certains tronçons pouvant être fréquentés par des personnes à mobilité réduite).

Comme mentionné ci-avant, la réhabilitation de la carrière pourrait prendre en compte la boucle « des bords de Magne et du Fief » en connexion avec la boucle « géologie ». Des liens pourraient être développés entre les projets qui portent sur la thématique de l'eau et la boucle des bords de Magne.

Enfin, les boucles thématiques constituent des endroits privilégiés pour installer un projet de landart (dans les paysages ouverts) ou de sentier des sensations.

2. LES OISEAUX DU BOCAGE (5,8 KM)

2.1. SITE ET SITUATION DE L'ITINÉRAIRE

Points de départ envisagés

Point de départ principal Parking de la Falise (à côté de l'ancienne Distillerie) (+ plaine de jeux, aire de pic-nique)

Description de l'itinéraire

Au départ de Falise, prendre le chemin vers Pré des Paul, poursuivre vers le Chemin de la Justice. A Martinmont, suivre les échaliers, emprunter le chemin vers le Rafhay au nord, bifurquer vers le bois du Rafhay et Gérardheid, descendre vers la voie Pirson, la rue Saint-Hadelin, emprunter le chemin du Rouau, emprunter le chemin du Tilleul, bifurquer vers Herdavoie, redescendre sur Falise.

Thématiques à mettre en valeur	L'agriculture, l'évolution du bocage, l'avifaune.
Longueur de la boucle	5,8 km
Tronçons à (re)créer	/

Présence d'éléments particuliers à proximité de l'itinéraire

Élément existant
Le réservoir
Le ruisseau de Vaux
Les échaliers, traversée de prairies
Des reliquats de vergers
Le bois du Rafhay
Le château de Saint-Hadelin
La doline
Le Tilleul
Le jardin « Le Coquelicot »

2.2. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Le Rafhay est situé entre Olne et Saint-Hadelin, les deux pôles de la commune. L'itinéraire emprunte le chemin du Tilleul, qui relie ces deux entités. Le Rafhay forme également la limite nord de la commune, située sur la crête. Autrefois Rafhay, tout comme Hansez et Gélivaux, étaient voués à la culture céréalière et la culture du chardon. Puis devenue zone herbagère (XVIIe siècle), le paysage du Rafhay s'est transformé en bocages. Les haies ponctuent toujours le paysage mais les vergers se sont raréfiés. Le Rafhay témoigne des mutations agricoles passées et en cours. Le chant des oiseaux rappelle la fonction écologique des haies encore présentes.

2.3. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Lot I

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
I.1. A - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Olne et Saint-Hadelin et qualification de l'espace public.	X		
I.1. B - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Fosses-Berger et Hansez, ainsi que rue des Combattants à Olne, et qualification de l'espace public.			
I.1. C - Aménagement de chemins de liaison pour les modes doux entre Olne, Saint-Hadelin et Hansez.	X		
I.2. Réalisation d'un Plan Communal d'Aménagement (PCA) sur le site de La Falise.	X		X
I.3. Aménagement de deux espaces de rencontre à Hansez.			
I.4. Élaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).		X	X
I.5. Réalisation d'actions de sensibilisation permanentes des citoyens aux enjeux environnementaux.			X
I.6. Réalisation d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables sur le territoire communal.			
I.7. Renforcement des relations intergénérationnelles.			X
I.8. Mise en place d'une politique de préservation, protection des haies et arbres remarquables. Incitation à la plantation de haies, d'arbres fruitiers et d'arbres en champs.		X	X
I.9. Création d'une cellule interservices A21L au sein de l'administration communale.			
I.10. Élaboration d'un plan d'actions permettant la réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
I.11. Mise en place d'actions de sensibilisation à l'épuration des eaux usées.			

Commentaires :

Les projets relatifs à la qualité du cadre de vie et aux dynamiques de rencontre sont à mettre en lien avec le développement des boucles thématiques (PCDN, relations intergénérationnelles).

La réalisation d'un PCA sur le site de la Falise devra tenir compte du passage de la boucle thématique des « oiseaux du bocage » et du « circuit du karst », notamment pour l'aménagement d'un point de départ de balades.

Des liens peuvent être établis entre les fiches visant la sensibilisation à l'environnement et la valorisation du bocage.

Lot II

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
II.1. Création de logements intergénérationnels et tremplins à La Falise ou aux Montagnards.			X
II.2. Aménagement des espaces publics définis dans le PCA du site de la Falise.	X		X
II.3. Réalisation d'un parcours didactique reliant le village aux Fosses et création d'un verger conservatoire.		X	
II.4. Création d'une crèche.			
II.5. Aménagement d'un espace public jointif au hall omnisports.			
II.6. Aménagement du site du Fief.			
II.7. Réalisation d'un aménagement paysager du site du Tilleul.	X		X
II.8. Réalisation d'un aménagement paysager du site de la Croix-Renard.			
II.9. Aménagement d'un espace de rencontre à La Bouteille.			
II.10. Aménagement d'un espace de rencontre à Saint-Hadelin (face à l'école).			
II.11. Mise en place d'un relais local pour la promotion du tourisme.			X
II.12. Élaboration d'une charte de convivialité.			
II.13. Renforcement de la politique d'accueil des nouveaux habitants.			
II.14. Création d'une dynamique inter-associations.			
II.15. Mise en place d'une politique de valorisation du petit patrimoine et des édifices remarquables.			X
II.16. Mise en place d'actions communales visant la gestion des eaux de pluie et leur récupération.			

Commentaires :

La promotion du tourisme est à mettre directement en relation avec le développement des boucles thématiques.

En outre, l'organisation des boucles doit constituer une opportunité pour la valorisation du patrimoine proche.

Les projets qui concernent le site de la Falise sont situés à proximité de la boucle.

L'aménagement paysager du site du Tilleul devrait tenir compte de la thématique de la boucle.

Lot III

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
III.1. Création d'une entreprise de travail adapté de type ferme didactique valorisant le savoir-faire de l'agriculteur.			
III.2. Création d'un potager collectif de fruits et légumes oubliés.			
III.3. Construction d'un atelier rural à destination des entreprises locales, abritant un marché couvert.			
III.4. Aménagement d'un espace de rencontre à Riéssonsart.			
III.5. Aménagement d'une maison de village à Riéssonsart.			
III.6. Création de logements pour seniors.			
III.7. Aménagement du site de Vieux-Sart.			
III.8. Aménagement d'une maison de village à Olne.			
III.9. Aménagement d'un espace public entre le village d'Olne et le hameau de Froidbermont.			
III.10. Construction d'une unité de bio-méthanisation, développement de la cogénération,			
III.11. Création d'un centre d'interprétation de la vie rurale.			
III.12. Mise en valeur du hameau de Gelivaux.			
III.13. Mise en service d'un bus multi-services.			
III.14. Réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
III.15. Création d'une maison de l'environnement, de l'énergie, de la construction.			
III.16. Création d'un sentier des sensations et des découvertes.			X
III.17. Mise en place d'une agence de développement local.			
III.18. Élaboration d'un plan d'actions menant à la réhabilitation de la carrière de Forêt-Trooz.			
III.19. Organisation de rencontres festives et de rencontres de quartier.			
III.20. Mise en place d'un projet « land art ».			X
III.21. Réalisation d'un dossier de PCA-R ou de SAR en vue d'un aménagement cohérent et global du site de Gomelevay, situé en zone d'activité économique mixte au plan de secteur.			
III.22. Valorisation et exploitation des ressources hydrauliques de la commune.			
III.23. Réalisation d'un guide olnois d'information, de conseils et de sensibilisation à l'intégration des constructions.			
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.			
III.25. Mise en place d'un programme de plantation d'arbres fruitiers dans les vergers existant et création de vergers conservatoires.		X	X

Commentaires :

Les projets portant sur l'agriculture et sur le bocage peuvent être mis en lien avec les thématiques de la boucle à mettre en valeur. Les boucles thématiques constituent des endroits privilégiés pour installer un projet de landart (dans les paysages ouverts) ou de sentier des sensations.

3. LES PAYSAGES (6,1 KM)

3.1. SITE ET SITUATION DE L'ITINÉRAIRE

Points de départ envisagés

Point de départ principal : La Croix-Renard (parking)

Autre point de départ possible : Le cimetière de Saint-Hadelin – Fosses Berger

Autre point de départ possible : Le parking route de la Croix-Renard

Point de départ extérieur à la commune : Le cimetière de Nessonvaux

Description de l'itinéraire

Au départ de la Croix-Renard, prendre le chemin vers le nord. Au cimetière, bifurquer vers la station Olno, traverser la route de Forêt, se diriger vers Hansez / Sur les Jardins, descendre vers Grand-Vaux, suivre les échaliers, passer à proximité du cimetière, remonter vers la route de la Croix-Renard.

Thématiques à mettre en valeur	Les paysages de plateau et de versants, les panoramas à 360°, les interventions artistiques dans le paysage
Longueur de la boucle	6,1 km
Tronçons à (re)créer	Un tronçon de 1100 m permettant d'éviter la route de Forêt (domaine public, mais non visible sur le terrain)

Présence d'éléments particuliers à proximité de l'itinéraire

Élément existant
La Croix-Renard
Le cimetière de Saint-Hadelin-Fosses Berger
La station Olno
La lisière boisée entre la Croix-Renard et Chinehotte
Les échaliers
Le cimetière de Nessonvaux

3.2. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Le site de la Croix-Renard offre un point de vue à 360°. Il est localisé à la croisée de plusieurs ensembles paysagers :

- l'ensemble agricole de Hansez
- l'ensemble agricole marqué par la présence de cultures
- l'ensemble du versant du ri de Vaux, marqué par les prairies et les bois

De plus, le schéma de structure communal y identifie, à proximité, des espaces de mise en scène paysagère.

A noté que le site est localisé au carrefour des anciennes voies commerçantes des Ardennes et hêvurlins.

3.3. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Lot I

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
I.1. A - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Olne et Saint-Hadelin et qualification de l'espace public.	X		
I.1. B - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Fosses-Berger et Hansez, ainsi que rue des Combattants à Olne, et qualification de l'espace public.	X		
I.1. C - Aménagement de chemins de liaison pour les modes doux entre Olne, Saint-Hadelin et Hansez.	X		
I.2. Réalisation d'un Plan Communal d'Aménagement (PCA) sur le site de La Falise.			
I.3. Aménagement de deux espaces de rencontre à Hansez.			
I.4. Élaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).			X
I.5. Réalisation d'actions de sensibilisation permanentes des citoyens aux enjeux environnementaux.			
I.6. Réalisation d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables sur le territoire communal.			
I.7. Renforcement des relations intergénérationnelles.			X
I.8. Mise en place d'une politique de préservation, protection des haies et arbres remarquables. Incitation à la plantation de haies, d'arbres fruitiers et d'arbres en champs.			X
I.9. Création d'une cellule interservices A21L au sein de l'administration communale.			
I.10. Élaboration d'un plan d'actions permettant la réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
I.11. Mise en place d'actions de sensibilisation à l'épuration des eaux usées.			

Commentaires :

Les projets relatifs à la qualité du cadre de vie et aux dynamiques de rencontre sont à mettre en lien avec le développement des boucles thématiques (PCDN, relations intergénérationnelles).

Lot II

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
II.1. Création de logements intergénérationnels et trempins à La Falise ou aux Montagnards.			
II.2. Aménagement des espaces publics définis dans le PCA du site de la Falise.			
II.3. Réalisation d'un parcours didactique reliant le village aux Fosses et création d'un verger conservatoire.			
II.4. Création d'une crèche.			
II.5. Aménagement d'un espace public jointif au hall omnisports.			
II.6. Aménagement du site du Fief.			
II.7. Réalisation d'un aménagement paysager du site du Tilleul.			
II.8. Réalisation d'un aménagement paysager du site de la Croix-Renard.	X	X	X
II.9. Aménagement d'un espace de rencontre à La Bouteille.			
II.10. Aménagement d'un espace de rencontre à Saint-Hadelin (face à l'école).			
II.11. Mise en place d'un relais local pour la promotion du tourisme.			X
II.12. Élaboration d'une charte de convivialité.			
II.13. Renforcement de la politique d'accueil des nouveaux habitants.			
II.14. Création d'une dynamique inter-associations.			
II.15. Mise en place d'une politique de valorisation du petit patrimoine et des édifices remarquables.			X
II.16. Mise en place d'actions communales visant la gestion des eaux de pluie et leur récupération.			

Commentaires :

La promotion du tourisme est à mettre directement en relation avec le développement des boucles thématiques.

En outre, l'organisation des boucles doit constituer une opportunité pour la valorisation du patrimoine proche.

Le projet d'aménagement du site de la Croix-Renard est en lien avec la thématique de la boucle. Le site de la Croix-Renard présente de nombreuses potentialités pour l'aménagement d'un lieu identifiant, point de départ de balades et invitant à l'observation du paysage.

Lot III

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
III.1. Création d'une entreprise de travail adapté de type ferme didactique valorisant le savoir-faire de l'agriculteur.			
III.2. Création d'un potager collectif de fruits et légumes oubliés.			
III.3. Construction d'un atelier rural à destination des entreprises locales, abritant un marché couvert.			
III.4. Aménagement d'un espace de rencontre à Riéssonsart.			
III.5. Aménagement d'une maison de village à Riéssonsart.			
III.6. Création de logements pour seniors.			
III.7. Aménagement du site de Vieux-Sart.			
III.8. Aménagement d'une maison de village à Olne.			
III.9. Aménagement d'un espace public entre le village d'Olne et le hameau de Froidbermont.			
III.10. Construction d'une unité de bio-méthanisation, développement de la cogénération,			
III.11. Création d'un centre d'interprétation de la vie rurale.			
III.12. Mise en valeur du hameau de Gelivaux.	X		X
III.13. Mise en service d'un bus multi-services.			
III.14. Réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
III.15. Création d'une maison de l'environnement, de l'énergie, de la construction.			
III.16. Création d'un sentier des sensations et des découvertes.			X
III.17. Mise en place d'une agence de développement local.			
III.18. Élaboration d'un plan d'actions menant à la réhabilitation de la carrière de Forêt-Trooz.			
III.19. Organisation de rencontres festives et de rencontres de quartier.			
III.20. Mise en place d'un projet « land art ».		X	X
III.21. Réalisation d'un dossier de PCA-R ou de SAR en vue d'un aménagement cohérent et global du site de Gomelevay, situé en zone d'activité économique mixte au plan de secteur.			
III.22. Valorisation et exploitation des ressources hydrauliques de la commune.			
III.23. Réalisation d'un guide olnois d'information, de conseils et de sensibilisation à l'intégration des constructions.			
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.			
III.25. Mise en place d'un programme de plantation d'arbres fruitiers dans les vergers existant et création de vergers conservatoires.			

Commentaires :

Les boucles thématiques constituent des endroits privilégiés pour installer un projet de landart (dans les paysages ouverts) ou de sentier des sensations.

Bien que le hameau de Gélivaux soit éloigné de la boucle, il participe à la qualité du cadre paysager du circuit. Gélivaux constitue un point de repère valorisant dans le paysage observé depuis certains tronçons de la boucle.

4. LA BIOLOGIE ET LES ÉCHALIERS (9,6 KM)

4.1. SITE ET SITUATION DE L'ITINÉRAIRE

Points de départ envisagés

Point de départ principal : La mare de Hansez

Autre point de départ possible : La chapelle de Hansez

Point de départ extérieur à la commune : Le château de la Fenderie à Trooz

Description de l'itinéraire

Depuis la mare de Hansez, se diriger vers l'espace culturel (ancienne chapelle), prendre le chemin de la chapelle, bifurquer à gauche rue Gélivaux, puis premier chemin à droite, suivre les échaliers jusque Forêt, redescendre le « chemin du Tilleul » entre Forêt et Massouheid, suivre la voirie vers Gélivaux prendre le premier chemin à droite, longer la lisière boisée, descendre les Quatre Bonniers. A la mare de Gélivaux, suivre les échaliers vers Hansez, prendre la Voie des Ânes. Sur les Banquions, descendre vers Moirivay, aller vers le Bas, remonter à la mare de Hansez par les échaliers.

Thématiques à mettre en valeur	Les sites d'intérêt biologique (Natura 2000, SGIB, réserve naturelle) Les échaliers
Longueur de la boucle	9,6 km
Tronçons à (re)créer	/

Présence d'éléments particuliers à proximité de l'itinéraire

Élément existant
La mare de Hansez et le point de vue
La chapelle de Hansez et le puits
Les échaliers
La réserve de Massouheid
La carrière de Forêt-Trooz
La mare de Gélivaux
Le hameau de Gélivaux (séchoir à cardères, murs en pierres sèches, hameau en général)
Les échaliers
La Voie des Ânes
Le Bac
Thier de Hansez
Chinehotte
Les échaliers

4.2. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Le sud-ouest de la commune est caractérisé par la présence de sites du réseau Natura 2000 et de sites de grand intérêt biologique. Le circuit permet, en outre, de mettre l'accent sur les caractéristiques du réseau écologique composé des versants boisés, des haies et mares du bocages. On retrouve de nombreux échaliers le long de ce circuit, permettant la traversée de prairies ou de cultures.

4.3. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Lot I

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
I.1. A - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Olne et Saint-Hadelin et qualification de l'espace public.			
I.1. B - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Fosses-Berger et Hansez, ainsi que rue des Combattants à Olne, et qualification de l'espace public.	X		
I.1. C - Aménagement de chemins de liaison pour les modes doux entre Olne, Saint-Hadelin et Hansez.			
I.2. Réalisation d'un Plan Communal d'Aménagement (PCA) sur le site de La Falise.			
I.3. Aménagement de deux espaces de rencontre à Hansez.	X	X	X
I.4. Élaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).		X	X
I.5. Réalisation d'actions de sensibilisation permanentes des citoyens aux enjeux environnementaux.		X	
I.6. Réalisation d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables sur le territoire communal.			
I.7. Renforcement des relations intergénérationnelles.			X
I.8. Mise en place d'une politique de préservation, protection des haies et arbres remarquables. Incitation à la plantation de haies, d'arbres fruitiers et d'arbres en champs.		X	X
I.9. Création d'une cellule interservices A21L au sein de l'administration communale.			
I.10. Élaboration d'un plan d'actions permettant la réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
I.11. Mise en place d'actions de sensibilisation à l'épuration des eaux usées.			

Commentaires :

Les projets relatifs à la qualité du cadre de vie et aux dynamiques de rencontre sont à mettre en lien avec le développement des boucles thématiques (PCDN, relations intergénérationnelles).

L'aménagement d'espaces de rencontre à Hansez pourra tenir compte de la thématique de la boucle (par exemple en y implantant des échaliers décoratifs ou ludiques).

Lot II

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
II.1. Création de logements intergénérationnels et trempins à La Falise ou aux Montagnards.			
II.2. Aménagement des espaces publics définis dans le PCA du site de la Falise.			
II.3. Réalisation d'un parcours didactique reliant le village aux Fosses et création d'un verger conservatoire.			
II.4. Création d'une crèche.			
II.5. Aménagement d'un espace public jointif au hall omnisports.			
II.6. Aménagement du site du Fief.			
II.7. Réalisation d'un aménagement paysager du site du Tilleul.			
II.8. Réalisation d'un aménagement paysager du site de la Croix-Renard.			
II.9. Aménagement d'un espace de rencontre à La Bouteille.			
II.10. Aménagement d'un espace de rencontre à Saint-Hadelin (face à l'école).			
II.11. Mise en place d'un relais local pour la promotion du tourisme.			X
II.12. Élaboration d'une charte de convivialité.			
II.13. Renforcement de la politique d'accueil des nouveaux habitants.			
II.14. Création d'une dynamique inter-associations.			
II.15. Mise en place d'une politique de valorisation du petit patrimoine et des édifices remarquables.			X
II.16. Mise en place d'actions communales visant la gestion des eaux de pluie et leur récupération.			

Commentaires :

La promotion du tourisme est à mettre directement en relation avec le développement des boucles thématiques.

En outre, l'organisation des boucles doit constituer une opportunité pour la valorisation du patrimoine proche.

Lot III

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
III.1. Création d'une entreprise de travail adapté de type ferme didactique valorisant le savoir-faire de l'agriculteur.			
III.2. Création d'un potager collectif de fruits et légumes oubliés.			
III.3. Construction d'un atelier rural à destination des entreprises locales, abritant un marché couvert.			
III.4. Aménagement d'un espace de rencontre à Riéssonsart.			
III.5. Aménagement d'une maison de village à Riéssonsart.			
III.6. Création de logements pour seniors.			
III.7. Aménagement du site de Vieux-Sart.			
III.8. Aménagement d'une maison de village à Olne.			
III.9. Aménagement d'un espace public entre le village d'Olne et le hameau de Froidbermont.			
III.10. Construction d'une unité de bio-méthanisation, développement de la cogénération,			
III.11. Création d'un centre d'interprétation de la vie rurale.			
III.12. Mise en valeur du hameau de Gelivaux.			
III.13. Mise en service d'un bus multi-services.			
III.14. Réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
III.15. Création d'une maison de l'environnement, de l'énergie, de la construction.			
III.16. Création d'un sentier des sensations et des découvertes.			X
III.17. Mise en place d'une agence de développement local.			
III.18. Élaboration d'un plan d'actions menant à la réhabilitation de la carrière de Forêt-Trooz.	X		
III.19. Organisation de rencontres festives et de rencontres de quartier.			
III.20. Mise en place d'un projet « land art ».			X
III.21. Réalisation d'un dossier de PCA-R ou de SAR en vue d'un aménagement cohérent et global du site de Gomelevay, situé en zone d'activité économique mixte au plan de secteur.			
III.22. Valorisation et exploitation des ressources hydrauliques de la commune.			
III.23. Réalisation d'un guide olnois d'information, de conseils et de sensibilisation à l'intégration des constructions.			
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.			
III.25. Mise en place d'un programme de plantation d'arbres fruitiers dans les vergers existant et création de vergers conservatoires.		X	X

Commentaires :

Les boucles thématiques constituent des endroits privilégiés pour installer un projet de landart (dans les paysages ouverts) ou de sentier des sensations.

Le hameau de Gélivaux est concerné par la boucle thématique.

L'étude de la réhabilitation de la carrière de Forêt-Trooz pourrait tenir compte de la boucle thématique étant donné que celle-ci surplombe la carrière.

5. LA VESDRE (3,5 KM)

5.1. SITE ET SITUATION DE L'ITINÉRAIRE

Points de départ envisagés

Point de départ principal : parking de l'école de Nessonvaux à Chinehotte

Description de l'itinéraire

Depuis le parking de l'école, prendre la voirie vers le Thier de Hansez, descendre le chemin vers la rue Cul-du-Bief à Nessonvaux, longer la route nationale par les Bief, jusqu'au Moulin Lochet, puis vers Petit-Vaux et Grand-Vaux. Traverser la route nationale et emprunter le chemin, suivre les échaliers vers Chinehotte.

Thématiques à mettre en valeur	Le patrimoine économique et historique de la Vesdre, du Ri de Vaux, et de leurs biefs Les limites particulières de la commune, non fusionnée
Longueur de la boucle	3,5 km
Tronçons à (re)créer	/

Présence d'éléments particuliers à proximité de l'itinéraire

Élément existant
Le Bac
Les biefs, moulins, anciennes industries
Vaux
La Villa des Hirondelles
Les échaliers
Chinehotte – Spa Fontaine

5.2. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

L'itinéraire est axé sur le cours du ri de Vaux, affluent de la Vesdre, et jadis marqué par un essor industriel au XVIIème siècle. Les différents biefs et moulins témoignent des anciennes activités, notamment la forge et l'armurerie, en plus des moulins banaux à farine. Signalons par ailleurs que le ri est notamment alimenté par les nombreuses sources localisées sur la colline, dont la résurgence de la « Villa des Hirondelles ».

5.3. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Lot I

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
I.1. A - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Olne et Saint-Hadelin et qualification de l'espace public.			
I.1. B - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Fosses-Berger et Hansez, ainsi que rue des Combattants à Olne, et qualification de l'espace public.			
I.1. C - Aménagement de chemins de liaison pour les modes doux entre Olne, Saint-Hadelin et Hansez.			
I.2. Réalisation d'un Plan Communal d'Aménagement (PCA) sur le site de La Falise.			
I.3. Aménagement de deux espaces de rencontre à Hansez.			
I.4. Élaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).			X
I.5. Réalisation d'actions de sensibilisation permanentes des citoyens aux enjeux environnementaux.			X
I.6. Réalisation d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables sur le territoire communal.			X
I.7. Renforcement des relations intergénérationnelles.			X
I.8. Mise en place d'une politique de préservation, protection des haies et arbres remarquables. Incitation à la plantation de haies, d'arbres fruitiers et d'arbres en champs.			
I.9. Création d'une cellule interservices A21L au sein de l'administration communale.			
I.10. Élaboration d'un plan d'actions permettant la réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
I.11. Mise en place d'actions de sensibilisation à l'épuration des eaux usées.		X	X

Commentaires :

Les projets relatifs à la qualité du cadre de vie et aux dynamiques de rencontre sont à mettre en lien avec le développement des boucles thématiques (PCDN, relations intergénérationnelles).

L'organisation de la boucle thématique de la Vesdre constitue une opportunité pour mettre en oeuvre des actions de sensibilisation aux énergies renouvelables (moulins) et à l'environnement (qualité des eaux, plantes invasives, etc.).

Lot II

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
II.1. Création de logements intergénérationnels et trempins à La Falise ou aux Montagnards.			
II.2. Aménagement des espaces publics définis dans le PCA du site de la Falise.			
II.3. Réalisation d'un parcours didactique reliant le village aux Fosses et création d'un verger conservatoire.			
II.4. Création d'une crèche.			
II.5. Aménagement d'un espace public jointif au hall omnisports.			
II.6. Aménagement du site du Fief.			
II.7. Réalisation d'un aménagement paysager du site du Tilleul.			
II.8. Réalisation d'un aménagement paysager du site de la Croix-Renard.			
II.9. Aménagement d'un espace de rencontre à La Bouteille.			
II.10. Aménagement d'un espace de rencontre à Saint-Hadelin (face à l'école).			
II.11. Mise en place d'un relais local pour la promotion du tourisme.			X
II.12. Élaboration d'une charte de convivialité.			
II.13. Renforcement de la politique d'accueil des nouveaux habitants.			
II.14. Création d'une dynamique inter-associations.			
II.15. Mise en place d'une politique de valorisation du petit patrimoine et des édifices remarquables.		X	X
II.16. Mise en place d'actions communales visant la gestion des eaux de pluie et leur récupération.		X	X

Commentaires :

La promotion du tourisme est à mettre directement en relation avec le développement des boucles thématiques.

En outre, l'organisation des boucles doit constituer une opportunité pour la valorisation du patrimoine proche, notamment le patrimoine industriel de la commune.

Des liens devraient être développés entre les projets qui portent sur la thématique de l'eau et la boucle de la Vesdre.

Lot III

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
III.1. Création d'une entreprise de travail adapté de type ferme didactique valorisant le savoir-faire de l'agriculteur.			
III.2. Création d'un potager collectif de fruits et légumes oubliés.			
III.3. Construction d'un atelier rural à destination des entreprises locales, abritant un marché couvert.			
III.4. Aménagement d'un espace de rencontre à Riéssonsart.			
III.5. Aménagement d'une maison de village à Riéssonsart.			
III.6. Création de logements pour seniors.			
III.7. Aménagement du site de Vieux-Sart.			
III.8. Aménagement d'une maison de village à Olne.			
III.9. Aménagement d'un espace public entre le village d'Olne et le hameau de Froidbermont.			
III.10. Construction d'une unité de bio-méthanisation, développement de la cogénération,			
III.11. Création d'un centre d'interprétation de la vie rurale.			
III.12. Mise en valeur du hameau de Gelivaux.			
III.13. Mise en service d'un bus multi-services.			
III.14. Réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
III.15. Création d'une maison de l'environnement, de l'énergie, de la construction.			
III.16. Création d'un sentier des sensations et des découvertes.			X
III.17. Mise en place d'une agence de développement local.			
III.18. Élaboration d'un plan d'actions menant à la réhabilitation de la carrière de Forêt-Trooz.			
III.19. Organisation de rencontres festives et de rencontres de quartier.			
III.20. Mise en place d'un projet « land art ».			
III.21. Réalisation d'un dossier de PCA-R ou de SAR en vue d'un aménagement cohérent et global du site de Gomelevay, situé en zone d'activité économique mixte au plan de secteur.			X
III.22. Valorisation et exploitation des ressources hydrauliques de la commune.		X	X
III.23. Réalisation d'un guide olnois d'information, de conseils et de sensibilisation à l'intégration des constructions.			
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.			
III.25. Mise en place d'un programme de plantation d'arbres fruitiers dans les vergers existant et création de vergers conservatoires.			

Commentaires :

D'une manière générale, les boucles thématiques constituent des endroits privilégiés pour installer un sentier des sensations.

La boucle de la Vesdre est située à la frange avec Nessonvaux (commune de Trooz) et son aménagement peut participer à améliorer les liaisons entre les communes.

Des liens devraient être développés entre les projets qui portent sur la thématique de l'eau et la boucle de la Vesdre.

L'aménagement du site de Gomelevay en lien avec la boucle de la Vesdre pourrait être envisagé à long terme.

6. LE CIRCUIT DU KARST (5,6 KM)

6.1. SITE ET SITUATION DE L'ITINÉRAIRE

Points de départ envisagés

Point de départ principal : parking de l'école communale d'Olne ou parking du chantoir de la Falise

Description de l'itinéraire

Depuis le site du chantoir de la Falise, descendre vers Grand-Vaux par la ruelle des Escaliers, bifurquer à droite vers la Villa des Hirondelles, Longer les biefs jusqu'à Petit-Vaux, emprunter Vaussale et remonter vers Les Fosses, traverser Les Fosses, emprunter « Sur les Fosses, puis à gauche « Grand Champ », prendre les venelles vers l'écoles, rejoindre la Falise le long du Ri de Rhode.

Thématiques à mettre en valeur	Le patrimoine naturel karstique de la commune, les activités d'extraction aux Fosses.
Longueur de la boucle	5,6 km
Tronçons à (re)créer	Un tronçon de 250 m entre Les Fosses et Filpau Un tronçon de 350 m à Falise le long du Ri de Rhode (utilisation de la servitude d'égouttage)

Présence d'éléments particuliers à proximité de l'itinéraire

Élément existant
Le chantoir de la Falise, la grotte, la Falaise
Le patrimoine bâti à Olne
Les escaliers
La grotte dans les bois
La Villa des Hirondelles, l'étang, la résurgence
Les biefs
Le site d'extraction des Fosses
(La carrière de la Péri, la turlurette)
(le karst à la Hazienne / le Bola)

6.2. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Cet itinéraire relie des éléments importants du patrimoine géologique. D'une part : les maisons en moellons calcaires du village d'Olne, l'ancien site d'extraction des Fosses. D'autre part : les éléments du patrimoine karstique avec le chantoir et la grotte de la Falise en amont et la résurgence de la Villa des Hirondelles en aval. La ruelle des Escaliers relie ces deux sites, et suit le tracé souterrain supposé de l'eau.

Le site du chantoir et de la grotte de la Falise présente l'avantage exceptionnel d'être situé au centre d'un village.

6.3. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Lot I

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
I.1. A - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Olne et Saint-Hadelin et qualification de l'espace public.			
I.1. B - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Fosses-Berger et Hansez, ainsi que rue des Combattants à Olne, et qualification de l'espace public.			
I.1. C - Aménagement de chemins de liaison pour les modes doux entre Olne, Saint-Hadelin et Hansez.			
I.2. Réalisation d'un Plan Communal d'Aménagement (PCA) sur le site de La Falise.	X		X
I.3. Aménagement de deux espaces de rencontre à Hansez.			
I.4. Élaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).			X
I.5. Réalisation d'actions de sensibilisation permanentes des citoyens aux enjeux environnementaux.		X	X
I.6. Réalisation d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables sur le territoire communal.			
I.7. Renforcement des relations intergénérationnelles.			X
I.8. Mise en place d'une politique de préservation, protection des haies et arbres remarquables. Incitation à la plantation de haies, d'arbres fruitiers et d'arbres en champs.			
I.9. Création d'une cellule interservices A21L au sein de l'administration communale.			
I.10. Élaboration d'un plan d'actions permettant la réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
I.11. Mise en place d'actions de sensibilisation à l'épuration des eaux usées.		X	X

Commentaires :

Les projets relatifs à la qualité du cadre de vie et aux dynamiques de rencontre sont à mettre en lien avec le développement des boucles thématiques (PCDN, relations intergénérationnelles).

L'organisation du circuit du karst constitue une opportunité pour mettre en oeuvre des actions de sensibilisation à l'environnement (notamment en matière d'épuration des eaux usées et d'entretien des chantoirs).

La réalisation d'un PCA sur le site de la Falise devra tenir compte du passage de la boucle thématique des « oiseaux du bocage » et du « circuit du karst », notamment pour l'aménagement d'un point de départ de balades. L'étude devra tenir compte de la thématique et permettre la mise en valeur de la grotte et du chantoir notamment.

Lot II

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
II.1. Création de logements intergénérationnels et trempins à La Falise ou aux Montagnards.	X		X
II.2. Aménagement des espaces publics définis dans le PCA du site de la Falise.	X		X
II.3. Réalisation d'un parcours didactique reliant le village aux Fosses et création d'un verger conservatoire.			
II.4. Création d'une crèche.			
II.5. Aménagement d'un espace public jointif au hall omnisports.			
II.6. Aménagement du site du Fief.			
II.7. Réalisation d'un aménagement paysager du site du Tilleul.			
II.8. Réalisation d'un aménagement paysager du site de la Croix-Renard.			
II.9. Aménagement d'un espace de rencontre à La Bouteille.			
II.10. Aménagement d'un espace de rencontre à Saint-Hadelin (face à l'école).			X
II.11. Mise en place d'un relais local pour la promotion du tourisme.			
II.12. Élaboration d'une charte de convivialité.			
II.13. Renforcement de la politique d'accueil des nouveaux habitants.			
II.14. Création d'une dynamique inter-associations.			
II.15. Mise en place d'une politique de valorisation du petit patrimoine et des édifices remarquables.			X
II.16. Mise en place d'actions communales visant la gestion des eaux de pluie et leur récupération.		X	X

Commentaires :

La promotion du tourisme est à mettre directement en relation avec le développement des boucles thématiques. En outre, l'organisation des boucles doit constituer une opportunité pour la valorisation du patrimoine proche, notamment le tissu bâti traditionnel dans le village.

Les projets qui concernent le site de la Falise sont situés à proximité de la boucle. Certains aspects de l'aménagement de la Falise portent directement sur la thématique du karst (mise en valeur du chantoir, etc.), la gestion des eaux et des eaux usées.

Lot III

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
III.1. Création d'une entreprise de travail adapté de type ferme didactique valorisant le savoir-faire de l'agriculteur.			
III.2. Création d'un potager collectif de fruits et légumes oubliés.			
III.3. Construction d'un atelier rural à destination des entreprises locales, abritant un marché couvert.			
III.4. Aménagement d'un espace de rencontre à Riéssonsart.			
III.5. Aménagement d'une maison de village à Riéssonsart.			
III.6. Création de logements pour seniors.			
III.7. Aménagement du site de Vieux-Sart.		X	
III.8. Aménagement d'une maison de village à Olne.	X		X
III.9. Aménagement d'un espace public entre le village d'Olne et le hameau de Froidbermont.			
III.10. Construction d'une unité de bio-méthanisation, développement de la cogénération,			
III.11. Création d'un centre d'interprétation de la vie rurale.			
III.12. Mise en valeur du hameau de Gelivaux.			
III.13. Mise en service d'un bus multi-services.			
III.14. Réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
III.15. Création d'une maison de l'environnement, de l'énergie, de la construction.			
III.16. Création d'un sentier des sensations et des découvertes.			X
III.17. Mise en place d'une agence de développement local.			
III.18. Élaboration d'un plan d'actions menant à la réhabilitation de la carrière de Forêt-Trooz.			
III.19. Organisation de rencontres festives et de rencontres de quartier.			
III.20. Mise en place d'un projet « land art ».			X
III.21. Réalisation d'un dossier de PCA-R ou de SAR en vue d'un aménagement cohérent et global du site de Gomelevay, situé en zone d'activité économique mixte au plan de secteur.			
III.22. Valorisation et exploitation des ressources hydrauliques de la commune.			
III.23. Réalisation d'un guide olnois d'information, de conseils et de sensibilisation à l'intégration des constructions.			
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.			
III.25. Mise en place d'un programme de plantation d'arbres fruitiers dans les vergers existant et création de vergers conservatoires.			

Commentaires :

Les boucles thématiques constituent des endroits privilégiés pour installer un projet de landart (dans les paysages ouverts) ou de sentier des sensations.

Les projets qui concernent le village d'Olne sont susceptibles d'être situés à proximité du circuit du karst. Leur conception pourrait en tenir compte.

7. BOCAGES ET PAYSAGES (5,8 KM)

7.1. SITE ET SITUATION DE L'ITINÉRAIRE

Points de départ envisagés

Point de départ principal : Froidbermont

Description de l'itinéraire

Depuis Froidbermont, emprunter le chemin du Vieux Puits, descendre En Egypte, traverser la route de Soiron et monter vers le chemin du Bois d'Olne, Bifurquer vers Haut Sart, emprunter Croupet du Bois vers So l'Crete, descendre par Sokeu, traverser la route de Soiron, longer la Hazienne, à Vaussale monter jusque Au Chêne, revenir à Froidbermont

Thématiques à mettre en valeur	Les paysages ruraux de la commune, les vues lointaines vers l'Ardenne, le Pays de Herve, l'agriculture bocagère
Longueur de la boucle	5,8 km
Tronçons à (re)créer	Un tronçon de 250 m le long de la Hazienne

Présence d'éléments particuliers à proximité de l'itinéraire

Élément existant
La Vallée de la Hazienne / du Bola
Bois d'Olne
La ferme Debougnou
Les bocages de Bois d'Olne
La crête dominant la Vesdre
Les étangs du bocage (Au Chêne, Froidbermont)
La Cense seigneuriale (et ses activités)
Le séchoir à cardères

7.2. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Bois d'Olne correspond à la partie de la commune où le bocage est remarquablement bien conservé et mérite d'être mis en valeur. Le circuit relie les deux crêtes dominant la vallée de la Hazienne. Il offre des vues lointaines vers le Pays de Herve et l'Ardenne.

7.3. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Lot I

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
I.1. A - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Olne et Saint-Hadelin et qualification de l'espace public.			
I.1. B - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Fosses-Berger et Hansez, ainsi que rue des Combattants à Olne, et qualification de l'espace public.			
I.1. C - Aménagement de chemins de liaison pour les modes doux entre Olne, Saint-Hadelin et Hansez.			
I.2. Réalisation d'un Plan Communal d'Aménagement (PCA) sur le site de La Falise.			
I.3. Aménagement de deux espaces de rencontre à Hansez.			
I.4. Élaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).		X	X
I.5. Réalisation d'actions de sensibilisation permanentes des citoyens aux enjeux environnementaux.			X
I.6. Réalisation d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables sur le territoire communal.			
I.7. Renforcement des relations intergénérationnelles.			X
I.8. Mise en place d'une politique de préservation, protection des haies et arbres remarquables. Incitation à la plantation de haies, d'arbres fruitiers et d'arbres en champs.		X	X
I.9. Création d'une cellule interservices A21L au sein de l'administration communale.			
I.10. Élaboration d'un plan d'actions permettant la réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
I.11. Mise en place d'actions de sensibilisation à l'épuration des eaux usées.			

Commentaires :

Les projets relatifs à la qualité du cadre de vie et aux dynamiques de rencontre sont à mettre en lien avec le développement des boucles thématiques (PCDN, relations intergénérationnelles).

Des liens peuvent être établis entre la boucle thématique et les fiches visant la sensibilisation à l'environnement et la valorisation du bocage.

Lot II

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
II.1. Création de logements intergénérationnels et tremplins à La Falise ou aux Montagnards.			
II.2. Aménagement des espaces publics définis dans le PCA du site de la Falise.			
II.3. Réalisation d'un parcours didactique reliant le village aux Fosses et création d'un verger conservatoire.			
II.4. Création d'une crèche.			
II.5. Aménagement d'un espace public jointif au hall omnisports.			
II.6. Aménagement du site du Fief.			
II.7. Réalisation d'un aménagement paysager du site du Tilleul.			
II.8. Réalisation d'un aménagement paysager du site de la Croix-Renard.			
II.9. Aménagement d'un espace de rencontre à La Bouteille.			
II.10. Aménagement d'un espace de rencontre à Saint-Hadelin (face à l'école).			
II.11. Mise en place d'un relais local pour la promotion du tourisme.			X
II.12. Élaboration d'une charte de convivialité.			
II.13. Renforcement de la politique d'accueil des nouveaux habitants.			
II.14. Création d'une dynamique inter-associations.			
II.15. Mise en place d'une politique de valorisation du petit patrimoine et des édifices remarquables.			X
II.16. Mise en place d'actions communales visant la gestion des eaux de pluie et leur récupération.			

Commentaires :

La promotion du tourisme est à mettre directement en relation avec le développement des boucles thématiques. En outre, l'organisation des boucles doit constituer une opportunité pour la valorisation du patrimoine proche.

Lot III

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
III.1. Création d'une entreprise de travail adapté de type ferme didactique valorisant le savoir-faire de l'agriculteur.		X	X
III.2. Création d'un potager collectif de fruits et légumes oubliés.			
III.3. Construction d'un atelier rural à destination des entreprises locales, abritant un marché couvert.			
III.4. Aménagement d'un espace de rencontre à Riéssonsart.			
III.5. Aménagement d'une maison de village à Riéssonsart.			
III.6. Création de logements pour seniors.			
III.7. Aménagement du site de Vieux-Sart.			
III.8. Aménagement d'une maison de village à Olne.			
III.9. Aménagement d'un espace public entre le village d'Olne et le hameau de Froidbermont.			
III.10. Construction d'une unité de bio-méthanisation, développement de la cogénération, ...			
III.11. Création d'un centre d'interprétation de la vie rurale.			
III.12. Mise en valeur du hameau de Gelivaux.			
III.13. Mise en service d'un bus multi-services.			
III.14. Réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
III.15. Création d'une maison de l'environnement, de l'énergie, de la construction.			
III.16. Création d'un sentier des sensations et des découvertes.			X
III.17. Mise en place d'une agence de développement local.			
III.18. Élaboration d'un plan d'actions menant à la réhabilitation de la carrière de Forêt-Trooz.			
III.19. Organisation de rencontres festives et de rencontres de quartier.			
III.20. Mise en place d'un projet « land art ».		X	X
III.21. Réalisation d'un dossier de PCA-R ou de SAR en vue d'un aménagement cohérent et global du site de Gomelevay, situé en zone d'activité économique mixte au plan de secteur.			
III.22. Valorisation et exploitation des ressources hydrauliques de la commune.			
III.23. Réalisation d'un guide olnois d'information, de conseils et de sensibilisation à l'intégration des constructions.			
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.			
III.25. Mise en place d'un programme de plantation d'arbres fruitiers dans les vergers existant et création de vergers conservatoires.		X	X

Commentaires :

Les projets portant sur l'agriculture et sur le bocage peuvent être mis en lien avec les thématiques de la boucle à mettre en valeur. Les boucles thématiques constituent des endroits privilégiés pour installer un projet de landart (dans les paysages ouverts) ou de sentier des sensations.

8. LA GÉOLOGIE (5,7 KM)

8.1. SITE ET SITUATION DE L'ITINÉRAIRE

Points de départ envisagés

Point de départ principal : à déterminer

Point de départ extérieur à la commune : Le site de la Direction de la carrière du Bay-Bonnet

Description de l'itinéraire

Au départ de la rue Trimottet (Trooz), monter vers la grotte du Fond de Forêt, longer la lisière boisée de Forêt, longer le bois de La Neuville. À La Neuville, bifurquer vers la carrière à l'ouest, rejoindre le chemin de La Basse jusqu'à Vieux-Sart, longer la carrière, descendre les Gorges du Loup, remonter vers « Sur les Heids » (Fléron), descendre vers la route nationale.

Thématiques à mettre en valeur	Le patrimoine géologique, l'activité d'extraction, le potentiel écologique des carrières
Longueur de la boucle	5,7 km
Tronçons à (re)créer	Tronçon de 700 m le long de la lisière boisée à Forêt (Trooz) Tronçon de 150 m à « Sur les Heids » (Fléron)

Présence d'éléments particuliers à proximité de l'itinéraire

Élément existant
La grotte du Fond de Forêt
La vue vers la carrière
Le site de la Neuville
Le rocher du Pas de Charlemagne
La carrière vue du dessus
La ferme de la Basse
Le monument du Vieux-Sart
La doline au Vieux-Sart
Les Gorges du Loup

8.2. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Cette boucle doit sa présence à la carrière du Bay-Bonnet, dont le réaménagement écologique et didactique est prévu après son exploitation dans quelques années. Plusieurs points d'intérêt géologique ponctuent le parcours à proximité de la carrière : des sites karstiques (dolines, grottes), la roche affleurante (pas de Charlemagne), anciennes fosses d'extraction,

8.3. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Lot I

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
I.1. A - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Olne et Saint-Hadelin et qualification de l'espace public.			
I.1. B - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Fosses-Berger et Hansez, ainsi que rue des Combattants à Olne, et qualification de l'espace public.			
I.1. C - Aménagement de chemins de liaison pour les modes doux entre Olne, Saint-Hadelin et Hansez.			
I.2. Réalisation d'un Plan Communal d'Aménagement (PCA) sur le site de La Falise.		X	
I.3. Aménagement de deux espaces de rencontre à Hansez.			
I.4. Élaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).		X	X
I.5. Réalisation d'actions de sensibilisation permanentes des citoyens aux enjeux environnementaux.			X
I.6. Réalisation d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables sur le territoire communal.			
I.7. Renforcement des relations intergénérationnelles.			X
I.8. Mise en place d'une politique de préservation, protection des haies et arbres remarquables. Incitation à la plantation de haies, d'arbres fruitiers et d'arbres en champs.			
I.9. Création d'une cellule interservices A21L au sein de l'administration communale.			
I.10. Élaboration d'un plan d'actions permettant la réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
I.11. Mise en place d'actions de sensibilisation à l'épuration des eaux usées.			

Commentaires :

Les projets relatifs à la qualité du cadre de vie et aux dynamiques de rencontre sont à mettre en lien avec le développement des boucles thématiques (PCDN, relations intergénérationnelles).

L'étude de la réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet devra tenir compte de la boucle thématique (par exemple par la mise en valeur des formations géologiques sur une paroi de carrière aménagée de manière ludique et didactique, etc...) et de la connexion avec la boucle « des bords de Magne et du Fief ». En effet, la vallée de la Magne et la carrière du Bay-Bonnet forment un ensemble du point de vue de l'attraction paysagère et de la valeur biologique.

Lot II

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
II.1. Création de logements intergénérationnels et tremplins à La Falise ou aux Montagnards.			
II.2. Aménagement des espaces publics définis dans le PCA du site de la Falise.			
II.3. Réalisation d'un parcours didactique reliant le village aux Fosses et création d'un verger conservatoire.			
II.4. Création d'une crèche.			
II.5. Aménagement d'un espace public jointif au hall omnisports.			
II.6. Aménagement du site du Fief.			
II.7. Réalisation d'un aménagement paysager du site du Tilleul.			
II.8. Réalisation d'un aménagement paysager du site de la Croix-Renard.			
II.9. Aménagement d'un espace de rencontre à La Bouteille.			
II.10. Aménagement d'un espace de rencontre à Saint-Hadelin (face à l'école).			
II.11. Mise en place d'un relais local pour la promotion du tourisme.			X
II.12. Élaboration d'une charte de convivialité.			
II.13. Renforcement de la politique d'accueil des nouveaux habitants.			
II.14. Création d'une dynamique inter-associations.			
II.15. Mise en place d'une politique de valorisation du petit patrimoine et des édifices remarquables.			X
II.16. Mise en place d'actions communales visant la gestion des eaux de pluie et leur récupération.			

Commentaires :

La promotion du tourisme est à mettre directement en relation avec le développement des boucles thématiques. En outre, l'organisation des boucles doit constituer une opportunité pour la valorisation du patrimoine proche.

Lot III

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
III.1. Création d'une entreprise de travail adapté de type ferme didactique valorisant le savoir-faire de l'agriculteur.			
III.2. Création d'un potager collectif de fruits et légumes oubliés.			
III.3. Construction d'un atelier rural à destination des entreprises locales, abritant un marché couvert.			
III.4. Aménagement d'un espace de rencontre à Riéssonsart.			
III.5. Aménagement d'une maison de village à Riéssonsart.			
III.6. Création de logements pour seniors.			
III.7. Aménagement du site de Vieux-Sart.	X	X	X
III.8. Aménagement d'une maison de village à Olne.			
III.9. Aménagement d'un espace public entre le village d'Olne et le hameau de Froidbermont.			
III.10. Construction d'une unité de bio-méthanisation, développement de la cogénération, ...			
III.11. Création d'un centre d'interprétation de la vie rurale.			
III.12. Mise en valeur du hameau de Gelivaux.			
III.13. Mise en service d'un bus multi-services.			
III.14. Réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.	X	X	X
III.15. Création d'une maison de l'environnement, de l'énergie, de la construction.			
III.16. Création d'un sentier des sensations et des découvertes.			X
III.17. Mise en place d'une agence de développement local.			
III.18. Élaboration d'un plan d'actions menant à la réhabilitation de la carrière de Forêt-Trooz.		X	
III.19. Organisation de rencontres festives et de rencontres de quartier.			
III.20. Mise en place d'un projet « land art ».		X	X
III.21. Réalisation d'un dossier de PCA-R ou de SAR en vue d'un aménagement cohérent et global du site de Gomelevay, situé en zone d'activité économique mixte au plan de secteur.			
III.22. Valorisation et exploitation des ressources hydrauliques de la commune.			
III.23. Réalisation d'un guide olnois d'information, de conseils et de sensibilisation à l'intégration des constructions.			
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.			
III.25. Mise en place d'un programme de plantation d'arbres fruitiers dans les vergers existant et création de vergers conservatoires.			

Commentaires :

De manière générale, les boucles thématiques constituent des endroits privilégiés pour installer un projet de landart (dans les paysages ouverts) ou de sentier des sensations.

Les projets portant sur le site du Vieux-Sart et la réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet concernent directement la boucle thématique « géologie » et participent à la valorisation de celle-ci.

La boucle est en partie située sur la commune de Trooz. Son aménagement peut participer à améliorer les liaisons entre les communes.

9. LES VERGERS (2 KM)

9.1. SITE ET SITUATION DE L'ITINÉRAIRE

Points de départ envisagés

Point de départ principal : Ecole communale d'Olne (Parking)

Description de l'itinéraire

Thématiques à mettre en valeur	Le finage rural, les vergers, l'agriculture locale
Longueur de la boucle	2 km
Tronçons à (re)créer	Un tronçon de 250 m entre Les Fosses et Filpau

Présence d'éléments particuliers à proximité de l'itinéraire

Élément existant
Ancienne auréole de Vergers
Le site des Fosses

9.2. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Il s'agit d'intégrer le site des Fosses à un circuit pédestre didactique traitant de la thématique de l'environnement naturel et de la vie rurale. Ce circuit intégrera également un verger conservatoire à créer, en bordure du village.

9.3. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Lot I

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
I.1. A - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Olne et Saint-Hadelin et qualification de l'espace public.			
I.1. B - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Fosses-Berger et Hansez, ainsi que rue des Combattants à Olne, et qualification de l'espace public.	X		
I.1. C - Aménagement de chemins de liaison pour les modes doux entre Olne, Saint-Hadelin et Hansez.			
I.2. Réalisation d'un Plan Communal d'Aménagement (PCA) sur le site de La Falise.			
I.3. Aménagement de deux espaces de rencontre à Hansez.			
I.4. Élaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).			X
I.5. Réalisation d'actions de sensibilisation permanentes des citoyens aux enjeux environnementaux.		X	X
I.6. Réalisation d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables sur le territoire communal.			
I.7. Renforcement des relations intergénérationnelles.			X
I.8. Mise en place d'une politique de préservation, protection des haies et arbres remarquables. Incitation à la plantation de haies, d'arbres fruitiers et d'arbres en champs.		X	X
I.9. Création d'une cellule interservices A21L au sein de l'administration communale.			
I.10. Élaboration d'un plan d'actions permettant la réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
I.11. Mise en place d'actions de sensibilisation à l'épuration des eaux usées.			

Commentaires :

Les projets relatifs à la qualité du cadre de vie et aux dynamiques de rencontre sont à mettre en lien avec le développement des boucles thématiques (PCDN, relations intergénérationnelles).

Les fiches projets portant sur la valorisation du bocage (plantations, de haies, d'arbres fruitiers, ...) concernent directement la thématique de la boucle.

Lot II

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
II.1. Création de logements intergénérationnels et trempins à La Falise ou aux Montagnards.			
II.2. Aménagement des espaces publics définis dans le PCA du site de la Falise.			
II.3. Réalisation d'un parcours didactique reliant le village aux Fosses et création d'un verger conservatoire.	X	X	X
II.4. Création d'une crèche.			
II.5. Aménagement d'un espace public jointif au hall omnisports.	X		X
II.6. Aménagement du site du Fief.			
II.7. Réalisation d'un aménagement paysager du site du Tilleul.			
II.8. Réalisation d'un aménagement paysager du site de la Croix-Renard.			
II.9. Aménagement d'un espace de rencontre à La Bouteille.			
II.10. Aménagement d'un espace de rencontre à Saint-Hadelin (face à l'école).			
II.11. Mise en place d'un relais local pour la promotion du tourisme.			X
II.12. Élaboration d'une charte de convivialité.			
II.13. Renforcement de la politique d'accueil des nouveaux habitants.			
II.14. Création d'une dynamique inter-associations.			
II.15. Mise en place d'une politique de valorisation du petit patrimoine et des édifices remarquables.			X
II.16. Mise en place d'actions communales visant la gestion des eaux de pluie et leur récupération.			

Commentaires :

La fiche II.6. porte sur la réalisation de la boucle thématique en tant que projet du PCDR. L'aménagement de l'espace public jointif au hall omnisports devrait prendre en compte le passage de la boucle et mettre en valeur sa thématique.

En outre, la promotion du tourisme est à mettre directement en relation avec le développement des boucles thématiques. L'organisation des boucles doit également constituer une opportunité pour la valorisation du patrimoine proche.

Lot III

Intitulé des fiches projet	Liens avec la boucle thématique		
	Localisation	Thématique	Opportunité à développer
III.1. Création d'une entreprise de travail adapté de type ferme didactique valorisant le savoir-faire de l'agriculteur.		X	X
III.2. Création d'un potager collectif de fruits et légumes oubliés.		X	X
III.3. Construction d'un atelier rural à destination des entreprises locales, abritant un marché couvert.			
III.4. Aménagement d'un espace de rencontre à Riéssonsart.			
III.5. Aménagement d'une maison de village à Riéssonsart.			
III.6. Création de logements pour seniors.			
III.7. Aménagement du site de Vieux-Sart.			
III.8. Aménagement d'une maison de village à Olne.			
III.9. Aménagement d'un espace public entre le village d'Olne et le hameau de Froidbermont.	X		X
III.10. Construction d'une unité de bio-méthanisation, développement de la cogénération,			
III.11. Création d'un centre d'interprétation de la vie rurale.			
III.12. Mise en valeur du hameau de Gelivaux.			
III.13. Mise en service d'un bus multi-services.			
III.14. Réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.			
III.15. Création d'une maison de l'environnement, de l'énergie, de la construction.			
III.16. Création d'un sentier des sensations et des découvertes.			X
III.17. Mise en place d'une agence de développement local.			
III.18. Élaboration d'un plan d'actions menant à la réhabilitation de la carrière de Forêt-Trooz.			
III.19. Organisation de rencontres festives et de rencontres de quartier.			
III.20. Mise en place d'un projet « land art ».			X
III.21. Réalisation d'un dossier de PCA-R ou de SAR en vue d'un aménagement cohérent et global du site de Gomelevay, situé en zone d'activité économique mixte au plan de secteur.			
III.22. Valorisation et exploitation des ressources hydrauliques de la commune.			
III.23. Réalisation d'un guide olnois d'information, de conseils et de sensibilisation à l'intégration des constructions.			
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.			
III.25. Mise en place d'un programme de plantation d'arbres fruitiers dans les vergers existant et création de vergers conservatoires.		X	X

Commentaires :

Les projets portant sur l'agriculture et sur le bocage peuvent être mis en lien avec les thématiques de la boucle à mettre en valeur. Par ailleurs, la création d'un potager et d'une ferme didactique pourrait être situés à proximité de la boucle des « Vergers », afin de créer des synergies.

Les boucles thématiques constituent des endroits privilégiés pour installer un projet de landart (dans les paysages ouverts) ou de sentier des sensations.

10. LE TOUR D'OLNE

10.1. SITE ET SITUATION DE L'ITINÉRAIRE

Cette boucle relie des chemins situés en bordure de la commune.

Points de départ envisagés

Point de départ principal : à déterminer

Description de l'itinéraire

Longueur de la boucle	23,7 km
Tronçons à (re)créer	à déterminer

10.2. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Cette boucle relie les différentes boucles de promenades thématiques par un circuit faisant le tour de la commune.

10.3. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Sont concernés les tronçons de la boucle du « Tour d'Olne » qui ne sont pas repris dans les précédentes boucles thématiques.

Les projets dont la localisation est proche de ces tronçons sont repris dans le tableau ci-dessous.

Intitulé des fiches projet	Localisation
II.4. Création d'une crèche.	X
II.9. Aménagement d'un espace de rencontre à La Bouteille.	X
III.4. Aménagement d'un espace de rencontre à Riéssonsart.	X
III.5. Aménagement d'une maison de village à Riéssonsart.	X

III. LES FICHES DESCRIPTIVES DES LIAISONS UTILES

Les liaisons utiles

Six chemins existants ont été identifiés pour leur potentiel en tant que liaison inter-village :

- Le chemin du Tilleul
- Le chemin des Escaliers
- Le chemin des Demoiselles – Vaussale
- Le chemin de Vieux-Sart
- Le chemin entre le Fief et la Croix-Renard
- Le chemin entre Chinehotte et Croix-Renard

La création de deux nouvelles liaisons est également proposée à Falise et à Gomelevay.

1. LE CHEMIN DU TILLEUL

1.1. SITE ET SITUATION DE L'ITINÉRAIRE

Le « Chemin du Tilleul » relie les deux entités principales de la commune : Olne et Saint-Hadelin.

Dimensions

Tronçon	Longueur approximative	Largeur approximative	Dénivelé approximatif	Emprunté par les véhicules agricoles
Tronçon principal : Chemin du Tilleul	1400 m	4 à 9 m	35 m	Oui
Tronçon annexe 1 (vers Herdavoie)	200 m	3 à 4 m	10 m	Non
Tronçon annexe 2 (vers la Voie Pirson)	220 m	5 m	5 m	Non

Praticabilité de l'itinéraire pour les modes doux

Usager	Degré de praticabilité nul-faible-moyen-bon	Commentaire
<u>Déplacements utilitaires</u>		
Piéton	faible	présence d'ornières, boues, enrochements, flaques, par endroits longueur de l'itinéraire
Cycliste (vélo de route)	faible	présence d'ornières, boues, enrochements, flaques, par endroits
<u>Déplacements de loisirs</u>		
Randonneur	bon	
Cycliste (VTT-VTC)	bon	
Cavalier	bon	
PMR	nul	présence d'ornières, boues, enrochements, flaques, par endroits contrainte de pente par endroits, revêtement non adapté

Caractéristiques de l'itinéraire

Le chemin du Tilleul est un chemin empierré, en partie emprunté par des véhicules agricoles. Certains tronçons du chemin du Tilleul ont, par le passé, été remblayés avec des déchets. Il existe des problèmes d'évacuation des eaux de pluie dans le chemin du Tilleul.

1.2. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

L'aménagement du chemin du Tilleul permet de relier les deux entités principales de la commune, à savoir le village d'Olne et le hameau de Saint-Hadelin qui ont toutes deux développé des identités fortes.

L'aménagement de cette liaison pour les modes doux permet de répondre à une demande de la population mais également de favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les déplacements utilitaires. Une meilleure praticabilité du chemin du Tilleul, tout en conservant un caractère naturel vise également à favoriser son

utilisation pour les déplacements de loisirs, ce qui peut avoir des répercussions positives pour le développement du tourisme doux.

L'aménagement du chemin vise à concilier les intérêts des agriculteurs et des non-agriculteurs en tenant compte de leurs pratiques respectives.

Remarque : le chemin du Tilleul est également repris dans la boucle thématique « Les oiseaux du bocage ».

1.3. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Sont concernées par cette liaison utilitaire les fiches projet localisées à proximité et les fiches projet portant sur la thématique de la mobilité.

Intitulé des fiches projet	Liens avec la liaison utilitaire	
	Localisation	Thématique
I.1. A - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Olne et Saint-Hadelin et qualification de l'espace public.	X	X
I.1. C - Aménagement de chemins de liaison pour les modes doux entre Olne, Saint-Hadelin et Hansez.	X	X
II.7. Réalisation d'un aménagement paysager du site du Tilleul.	X	
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.		X

2. LE CHEMIN DES ESCALIERS

2.1. SITE ET SITUATION DE L'ITINÉRAIRE

Dimensions

Tronçon	Longueur approximative	Largeur approximative	Dénivelé approximatif	Emprunté par les véhicules agricoles
Ruelle des escaliers	600 m	3-4 m	25 m	Oui
Chemin entre les escaliers et Vaux-sous-Olne	400 m	1-2 m	60 m	Non

Praticabilité de l'itinéraire pour les modes doux

Usager	Degré de praticabilité nul-faible-moyen-bon	Commentaire
<u>Déplacements utilitaires</u>		
Piéton	moyen	Tronçons qui peuvent être boueux
Cycliste (vélo de route)	nul	Présence d'escaliers
<u>Déplacements de loisirs</u>		
Randonneur	bon	
Cycliste (VTT-VTC)	faible	Présence d'escaliers
Cavalier	nul	Présence d'escaliers
PMR	nul	Présence d'escaliers, dénivelé

Caractéristiques de l'itinéraire

Le chemin est asphalté dans la partie nord. Il dessert une habitation et est emprunté par des véhicules agricoles. Ensuite, vers le sud, le chemin se rétrécit et des escaliers (dans un chemin de terre) permettent de rejoindre Grand-Vaux.

On notera que la partie du chemin en escalier s'enfonce dans la végétation et que certains tronçons peuvent s'avérer peu praticable avec des chaussures de ville.

2.2. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Ce chemin permet de relier le village d'Olne à la vallée de la Vesdre et Nessonvaux via Vaux-sous-Olne. L'utilisation de ce chemin pour les déplacements utilitaires est à envisager étant donné qu'il permet de rejoindre la gare de Nessonvaux à pied.

L'aménagement de cette liaison doit permettre une meilleure praticabilité du chemin pour les piétons, tout en conservant son caractère naturel. Il s'agira surtout d'assurer un bon entretien du chemin et d'y organiser l'écoulement des eaux afin de favoriser les déplacements utilitaires piétons.

Remarque : le chemin des escaliers est également repris dans la boucle thématique « Le circuit du karst ».

2.3. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Sont concernées par cette liaison utilitaire les fiches projet localisées à proximité et les fiches projet portant sur la thématique de la mobilité.

Intitulé des fiches projet	Liens avec la liaison utilitaire	
	Localisation	Thématique
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.		X

3. LE CHEMIN DES DEMOISELLES – VAUSSALE

Dimensions

Tronçon	Longueur approximative	Largeur approximative	Dénivelé approximatif	Emprunté par les véhicules agricoles
Chemin des Demoiselles (entre Au Chêne et Froidbermont)	500 m	3,5 m	20 m	Oui
Chemin Vaussale (entre Petit-Vaux et Au Chêne)	950 m	4 m	75 m	Oui

Praticabilité de l'itinéraire pour les modes doux

Usager	Degré de praticabilité nul-faible-moyen-bon	Commentaire
<u>Déplacements utilitaires</u>		
Piéton	moyen	présence d'un tronçon régulièrement inondé à Vaussale, tronçon enherbé (praticable selon la météo), tronçons caillouteux
Cycliste (vélo de route)	faible	présence d'un tronçon régulièrement inondé à Vaussale, tronçon enherbé, tronçons caillouteux
<u>Déplacements de loisirs</u>		
Randonneur	bon	(mais présence d'un tronçon régulièrement inondé à Vaussale)
Cycliste (VTT-VTC)	bon	(mais présence d'un tronçon régulièrement inondé à Vaussale)
Cavalier	bon	(mais présence d'un tronçon régulièrement inondé à Vaussale)
PMR	nul	Revêtement non adapté, dénivelé

Caractéristiques de l'itinéraire

Le chemin des Demoiselles est un chemin enherbé emprunté par les véhicules agricoles. Le chemin de Vaussale est emprunté par les véhicules agricoles dans sa partie haute (chemin empierré). Dans la partie basse (chemin de terre), le chemin s'enfonce dans un bois. L'extrémité du chemin à Petit-Vaux est souvent inondée et boueuse, ce qui empêche la praticabilité aisée du chemin à de nombreux utilisateurs.

3.1. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Cet itinéraire permet de relier Froidbermont à la vallée de la Vesdre et Nessonvaux via Petit-Vaux. L'utilisation de ce chemin pour les déplacements utilitaires est à envisager étant donné qu'il permet de rejoindre la gare de Nessonvaux à pied.

L'aménagement de cette liaison doit permettre une meilleure praticabilité du chemin pour les piétons, tout en conservant son caractère naturel. Il s'agira surtout d'assurer une gestion des eaux à Vaussale ou d'envisager l'installation de caillebotis permettant de franchir les tronçons inondés et boueux.

Remarque : le chemin de Vaussale est également repris dans la boucle thématique « Le circuit du karst ».

3.2. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Sont concernées par cette liaison utilitaire les fiches projet localisées à proximité et les fiches projet portant sur la thématique de la mobilité.

Intitulé des fiches projet	Liens avec la liaison utilitaire	
	Localisation	Thématique
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.		X

4. LE CHEMIN DE VIEUX-SART

Dimensions

Tronçon	Longueur approximative	Largeur approximative	Dénivelé approximatif	Emprunté par les véhicules agricoles
Les Agaus – La Basse - Rièssonsart	1.200 m	4 m	20 m	Oui

Praticabilité de l'itinéraire pour les modes doux

Usager	Degré de praticabilité nul-faible-moyen-bon	Commentaire
<u>Déplacements utilitaires</u>		
Piéton	moyen	tronçons caillouteux et boueux
Cycliste (vélo de route)	faible	tronçons caillouteux et boueux
<u>Déplacements de loisirs</u>		
Randonneur	bon	
Cycliste (VTT-VTC)	bon	
Cavalier	bon	
PMR	nul	Revêtement non adapté

Caractéristiques de l'itinéraire

Il s'agit d'un chemin empierré, relativement large. Il est emprunté par les véhicules agricoles et des voitures (jusqu'à la ferme de la Basse).

4.1. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Le chemin de Vieux-Sart relie Saint-Hadelin, le pôle ouest de la commune (présence de l'école), à Rièssonsart, lieu le plus dense de la commune. Ce chemin correspond à un raccourci entre l'est de Rièssonsart (plaine de jeux) et Saint-Hadelin, par rapport à la voirie.

Remarque : le chemin est également repris dans la boucle thématique « La géologie ».

4.2. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Sont concernées par cette liaison utilitaire les fiches projet localisées à proximité et les fiches projet portant sur la thématique de la mobilité.

Intitulé des fiches projet	Liens avec la liaison utilitaire	
	Localisation	Thématique
I.10. Élaboration d'un plan d'actions permettant la réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.	X	
III.7. Aménagement du site de Vieux-Sart.	X	
III.14. Réhabilitation de la carrière du Bay-Bonnet.	X	
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.		X

5. LE CHEMIN ENTRE LE FIEF ET LA CROIX-RENARD

Dimensions

Tronçon	Longueur approximative	Largeur approximative	Dénivelé approximatif	Emprunté par les véhicules agricoles
Chemin entre le cimetière de Saint-Hadelin – Fosses Berger et la Croix Renard	800 m	3-4 m	35 m	Oui

Praticabilité de l'itinéraire pour les modes doux

Usager	Degré de praticabilité nul-faible-moyen-bon	Commentaire
<u>Déplacements utilitaires</u>		
Piéton	moyen	tronçons caillouteux et boueux
Cycliste (vélo de route)	moyen	tronçons caillouteux et boueux
<u>Déplacements de loisirs</u>		
Randonneur	bon	
Cycliste (VTT-VTC)	bon	
Cavalier	bon	
PMR	nul	Revêtement non adapté

Caractéristiques de l'itinéraire

Le chemin est large, étant donné son utilisation par des engins agricoles, et présente un faible dénivelé. Il s'agit d'un chemin empierré.

5.1. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Ce chemin constitue un raccourci important par rapport à la voirie, entre Hansez et le Fief / Saint-Hadelin. Saint-Hadelin est le deuxième pôle communal après Olne et comprend une école communale. Hansez constitue un pôle dans la commune, par la présence de l'espace culturel.

Ce chemin constitue un tronçon de liaison entre Nessonvaux (la gare) et Saint-Hadelin / Rièssonsart.

Remarque : le chemin est également repris dans la boucle thématique « Paysages ».

5.2. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Sont concernées par cette liaison utilitaire les fiches projet localisées à proximité et les fiches projet portant sur la thématique de la mobilité.

Intitulé des fiches projet	Liens avec la liaison utilitaire	
	Localisation	Thématique
I.1. A - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Olne et Saint-Hadelin et qualification de l'espace public.	X	X
I.1. B - Sécurisation des déplacements doux le long des voiries entre Fosses-Berger et Hansez, ainsi que rue des Combattants à Olne, et qualification de l'espace public.	X	X
I.1. C - Aménagement de chemins de liaison pour les modes doux entre Olne, Saint-Hadelin et Hansez.	X	X
II.8. Réalisation d'un aménagement paysager du site de la Croix-Renard.	X	
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.		X

6. LE CHEMIN ENTRE CHINEHOTTE ET CROIX-RENARD

Dimensions

Tronçon	Longueur approximative	Largeur approximative	Dénivelé approximatif	Emprunté par les véhicules agricoles
Sur les Jardins (partie large du chemin)	700 m	4 m	35 m	Oui
Chinehotte (partie étroite du chemin)	400 m	2 m	60 m	Non

Praticabilité de l'itinéraire pour les modes doux

Usager	Degré de praticabilité nul-faible-moyen-bon	Commentaire
<u>Déplacements utilitaires</u>		
Piéton	faible	Grosses pierres, boue par endroits
Cycliste (vélo de route)	nul	Grosses pierres
<u>Déplacements de loisirs</u>		
Randonneur	bon	
Cycliste (VTT-VTC)	bon	
Cavalier	moyen	Pentes, grosses pierres
PMR	nul	Revêtement inadapté, pentes

Caractéristiques de l'itinéraire

Il s'agit d'un chemin de terre. Il est en grande partie emprunté par les véhicules agricoles, excepté à Chinehotte. Le chemin y est plus étroit, pentu, est composé de grosses pierres et est régulièrement inondé.

6.1. JUSTIFICATION DE L'ITINÉRAIRE

Ce chemin permet la liaison entre Nessonvaux et Hansez / Saint-Hadelin / Rièssonsart. Il s'agit d'un maillon qui permet de relier la partie ouest de la commune à la gare de Nessonvaux. Néanmoins, certains tronçons sont peu praticables pour les piétons étant donné la présence de grosses pierres et d'inondations. La construction de caillebotis pourrait par exemple être envisagée pour faciliter l'utilisation du chemin pour les déplacements utilitaires piétons.

Remarque : une partie du chemin est également repris dans la boucle thématique « Paysages ».

6.2. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Sont concernées par cette liaison utilitaire les fiches projet localisées à proximité et les fiches projet portant sur la thématique de la mobilité.

Intitulé des fiches projet	Liens avec la liaison utilitaire	
	Localisation	Thématique
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.		X

7. LIAISON DOUCE À FALISE

Il s'agit de créer une liaison réservée aux modes doux au nord, en contrebas du village d'Olne, en bénéficiant de l'existence d'une servitude d'égouttage. Il s'agira d'un raccourci entre Herdavoie et les équipements à l'est du village (école, hall omnisports). Cette liaison douce est également à mettre en relation avec la valorisation du site du chantoir et du site des Montagnards. Outre son rôle utilitaire, cette liaison permettra de valoriser la partie nord du village.

7.1. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Sont concernées par cette liaison utilitaire les fiches projet localisées à proximité et les fiches projet portant sur la thématique de la mobilité.

Intitulé des fiches projet	Liens avec la liaison utilitaire	
	Localisation	Thématique
I.2. Réalisation d'un Plan Communal d'Aménagement (PCA) sur le site de La Falise.	X	X
II.1. Création de logements intergénérationnels et tremplins à La Falise ou aux Montagnards.	X	
II.2. Aménagement des espaces publics définis dans le PCA du site de la Falise.	X	X
III.8. Aménagement d'une maison de village à Olne.	X	
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.		X

8. LIAISON DOUCE À GOMELEVAY

La création de cette liaison est à mettre en relation avec la création d'un itinéraire le long de la Vesdre (RAVeL, par exemple) et doit être envisagée de manière supracommunale. L'emplacement de la liaison sur le site du Gomelevay devra être étudiée en parallèle avec le projet d'aménagement du site.

Pour Olne, l'intérêt est de relier le site du Gomelevay à la gare de Nessonvaux, et d'inscrire la commune dans le contexte global du développement de la vallée de la Vesdre.

8.1. LIENS AVEC LES FICHES PROJET

Sont concernées par cette liaison utilitaire les fiches projet localisées à proximité et les fiches projet portant sur la thématique de la mobilité.

Intitulé des fiches projet	Liens avec la liaison utilitaire	
	Localisation	Thématique
III.21. Réalisation d'un dossier de PCA-R ou de SAR en vue d'un aménagement cohérent et global du site de Gomelevay, situé en zone d'activité économique mixte au plan de secteur.	X	X
III.24. Organisation d'une réflexion intercommunale en matière de mobilité pour améliorer les liaisons entre Olne et les communes voisines.		X

IV. LA GRILLE PRATIQUE POUR L'AMÉNAGEMENT DES ITINÉRAIRES (AIDE À LA DÉCISION)

1. LES USAGERS

1.1. DÉPLACEMENTS DOUX

Le piéton ordinaire

Le piéton ordinaire se déplace à des fins utilitaires ou de promenade, mais n'est pas spécialement équipé, ni entraîné. C'est le profil type de celui qui est intéressé par un réseau de mobilité douce. Il est exigeant sur le confort de son déplacement (sol, pente...).

Le marcheur

Le marcheur est intéressé par des promenades déjà plus sportives et dispose d'un minimum d'équipement, au moins des chaussures de marche. Il est bien sûr moins exigeant que le piéton ordinaire au niveau du confort de l'itinéraire.

Le randonneur

Le randonneur est bien équipé, il a une bonne condition physique et recherche des itinéraires plus sportifs, pouvant présenter des pentes plus fortes et des terrains plus accidentés.

Le vélo à pneus étroits

Le vélo à pneus étroits, est utilisé à des fins utilitaires ou de loisirs et est relativement exigeant quant à la surface et aux pentes de l'itinéraire qui lui est proposé.

Le vélo tout chemin

Le vélo tout chemin, possédant des pneus plus larges, accepte un sol moins régulier et est destiné au cycliste intéressé par des promenades, voire pour les déplacements quotidiens.

Le vélo tout terrain

Le vélo tout terrain, avec ses pneus larges et crantés, est adapté, par définition, à des terrains difficiles, pentus et irréguliers et attire surtout les sportifs.

Le cavalier

Signalons pour mémoire le cavalier qui, s'il ne fait pas partie du public intéressé par des itinéraires pour les déplacements quotidiens (à quelques exceptions près), sera pris en considération dans l'aménagement des tronçons qui sont susceptibles de l'intéresser.

La personne à mobilité réduite

Quant aux personnes à mobilité réduite, leurs exigences principales concernent le pourcentage de pente et le revêtement utilisé.

1.2. DÉPLACEMENTS MOTORISÉS

Parmi les usagers motorisés, on compte certes les automobilistes, motards, conducteurs de quads, qui sont souvent indésirés sur les chemins ruraux ; mais il faut également tenir

compte des agriculteurs et des ouvriers chargés de l'entretien des chemins qui doivent pouvoir avoir accès aux chemins pour effectuer leur travail.

2. LES ASPECTS RELATIFS À LA MOBILITÉ

2.1. DIMENSIONS

Usager	Largeur minimale (sans croisement d'autre usager)	Longueur maximale	Hauteur minimale	Pente
Piéton (quotidien)	0,7 m	1 km		Réduite Max 15%
Cycliste (quotidien)	1 m	3 à 5 km		3 % sans problème 5 % sur max 120 m 8 % sur max 45 m 10 % sur max 27 m 12 % sur max 18 m
PMR	1,5 m			5 % sur 10 m 7 % sur 5 m 8 % sur 2 m 12 % sur 0,5 m 30 % sur 0,3 m
Cavalier	1,5 m		3 m	

Pour un itinéraire multi-usages uniquement réservé aux modes doux, il faut compter un minimum de 2,5 à 3 m de large.

2.2. CONTRAINTES À L'UTILISATION DU CHEMIN

Usager	Commentaire
<u>Modes doux - Déplacements utilitaires</u>	
Piéton	ornières, boues, enrochements, flaques longueur de l'itinéraire
Cycliste (vélo de route)	ornières, boues, enrochements, flaques, escaliers
PMR	ornières, boues, enrochements, flaques, escaliers pente longueur de l'itinéraire
<u>Modes doux - Déplacements de loisirs</u>	
Randonneur	Revêtement en dur
Cycliste (VTT-VTC)	Revêtement en dur
Cavalier	Revêtement en dur
PMR	ornières, boues, enrochements, flaques, escaliers pente longueur de l'itinéraire







2.3. REVÊTEMENTS SELON LES DÉSIDÉRATAS DES USAGERS

Les principaux types de revêtements

- Matériaux non liés : sables compactés et stabilisés,

- Matériaux liés: asphaltes, enrobés, bétons, nouveaux liants
- Pavés, produits modulaires
- Bois (caillebotis)

Revêtement à envisager selon les desideratas des usagers : Revêtement favorable (😊) Revêtement défavorable (😞)	1 bande en béton	Béton bi-bandes	Asphalte	Dolomie	Cendrée	Caillebotis
Piéton	😊	😊	😊	😊	😊	😊
Randonneur		😊		😊	😊	😊
Cycliste (VTT-VTC)		😊		😊	😊	
Cycliste (vélo de route)	😊	😊	😊	😊	😊	
PMR	😊	😊	😊	😞	😞	
Cavalier		😊		😊	😊	
Véhicule agricole	😊	😊	😊	😞	😞	
Voiture	😊	😞	😊			
Moto-mobilette	😊		😊			
Quads		😞				

	REVETEMENT	USAGERS	COMMENTAIRE	PRIX (€/M2 TVAC)
	Pavés de béton (sur fondation de 15cm en béton maigre ou empierrément stabilisé, avec bordures de contrebutage)	Piéton, vélo, PMR, VA*	Bon confort si bon uni de surface. Aisé à mettre en œuvre. Attention aux joints.	70-80 Soit pour une largeur de 3 m : 210.000 à 240.000 €/km
	Dalles de béton de 16 à 20 cm (sur fondation en empierrément de 10-15 cm)	Piéton, vélo, PMR, VA*	Pas de frais d'entretien, très bonne durabilité.	60-65 180.000 à 195.000 €/km
	Hydrocarbure mono-couche (sur fondation en empierrément stabilisé 20 cm)	Piéton, vélo, PMR, VA*	Très bon fini de surface, mais sensible aux racines et durabilité moindre.	35-40 105.000 à 120.000 €/km
	Empierrément avec enduisage au bitume (sur fondation en empierrément stabilisé 20 cm)	Piéton, marcheur, vélo tout chemin, VA*	Bon fini de surface, durabilité moyenne.	27-33 80.000 à 100.000 €/km
	Empierrément damé (sur fondation en empierrément 15 cm)	Piéton, marcheur, vélo tout chemin	Peu adapté aux PMR. Durabilité limitée.	10-12 30.000 à 36.000 €/km
	Terre	Marcheur, randonneur, VTT, cavalier	Pas adaptée aux PMR et aux piétons quotidiens. Praticabilité liée à la météo. En fonction du terrain et de la pente, risque de ravinement. Entretien minimum requis (élagage, ...)	3-5 9.000 à 15.000 €/km

Sources : Françoise Bradfer et Olivier Génin.

Comparaison de différents types de revêtements en fonction de leur usage et de leur prix. Ceux-ci sont indicatifs, en effet, ils peuvent varier fortement en fonction de la taille et des difficultés de mise en œuvre du chantier, de la nature du sol en place, de la circulation admise, ... * : VA : véhicules motorisés autorisés sans risques de dégradations, pour l'entretien par exemple.

La pose de caillebotis peut également être envisagée par endroits, notamment pour des tronçons peu praticables en raison de la présence d'eaux ou de boues.

Les compromis

Peuvent être envisagés les principes suivants :

- Succession, harmonieuse, de différents types de revêtements, selon les usages des différents tronçons de l'itinéraire.
- Revêtement bi-bandes :
soit, 2 bandes de béton et 1 bande centrale d'engazonnement (160.000 €/km HTVA) ;
soit, 2 bandes d'empierrement stabilisé et 1 bande centrale de béton (125.000 €/km HTVA).

Les travaux complémentaires

Suivant l'état du terrain et les véhicules appelés à circuler sur le chemin, il faudra prévoir :

- le déboisement
- le reprofilage
- la pose d'une sous-fondation
- gestion des eaux

2.4. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Des matériaux plus respectueux de l'environnement

- Insertion dans le site (couleur, perméabilité ou non...)
- Composants du revêtement
- Lieu de fabrication des composants
- Conditions de pose du revêtement (température, matériel utilisé...)

3. LE RÔLE FÉDÉRATEUR DES CHEMINS

Lors de l'aménagement des chemins, il est important de considérer le rôle fédérateur que peuvent porter les chemins.

Les chemins doivent être envisagés comme des supports pour les activités des habitants, des écoles, des touristes,

Des interventions doivent être envisagées sur les espaces publics de manière à ancrer les boucles thématiques et les liaisons utilitaires dans l'aménagement du territoire. Il peut s'agir d'interventions d'artistes, d'actions de la population ou les deux.

Il s'agit de développer une approche d'implication territoriale et pas uniquement artistique, une mise en relation humaine et environnementale, dans la conception des aménagements.

Les interventions peuvent être de type permanentes, temporaires ou éphémères. Elles peuvent être liées à l'organisation d'événements sur la commune.